

lettre en même temps que le cadeau de l'empereur ; je dis aux mandarins que je ne pouvais promettre d'aller à Tourane avant de savoir quel était le contenu de la lettre dont ils étaient porteurs, que M. le commandant Ducamper irait le lendemain les voir avec M. Borel et qu'après avoir reçu son rapport je leur ferais transmettre ma détermination. Je leur fis promettre ensuite qu'ils rendraient compte à l'empereur de l'ordre que j'avais de lui offrir les présents quand bien même des considérations qu'on ne pouvait prévoir empêcheraient que la lettre ne fût présentée. J'ajoutai que dans tous les cas j'espérais que les relations de commerce qui existaient entre les deux nations continueraient à être les mêmes, et que les Français trouveraient en Cochinchine comme par le passé bon accueil et protection dans leurs personnes et propriétés ; sur quoi le mandarin Pali (celui qui était déjà venu et que M. Borel m'avait dit être le plus instruit et le plus en crédit) m'assura que le roi verrait toujours avec plaisir les Français, qu'il désirait beaucoup que leurs navires visitassent ses ports et qu'en se conformant aux lois et usages du pays ils seraient toujours considérés comme amis.

Vers 5 heures du soir les mandarins se rembarquèrent avec les leurs, auxquels on avait fait à bord des distributions de vivres, et avant de m'en séparer, je les prévins que je leur destinais des cadeaux selon l'usage reçu en France en pareil cas. Ils me répondirent d'une manière évasive, en disant qu'il fallait d'abord terminer l'affaire qui les amenait, et je vis qu'ils craignaient de se compromettre en les acceptant et de me blesser en les refusant.

Le lendemain M. Ducamper m'apporta la traduc-